



LP Métiers de l'industrie :

Industrie aéronautique: parcours Moteurs Aéronautiques et Spatiaux

Code diplôme France compétences : 25025313
Code RNCP : 30129

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4-5
- Modalités d'organisation de la formation	P.6
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.7
- Durée de la formation	P.7
Programme simplifié de la formation	P.8
Le calendrier de la formation	P.9
Les moyens	P.10
Fiche RNCP	P.11

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Nacim ALILAT
nalilat@parisnanterre.fr

Secrétariat pédagogique :

Clément Annequin
Tél : 01.40.97.48.22 / cannequin@parisnanterre.fr

Chargée de relations entreprise :

Christiane BOUGAN
Tél : 01.40.97.48.21 / christiane.bougan@parisnanterre.fr

Lieu de la formation :

IUT de Ville d'Avray 50 rue de Sèvres 92410 VILLE D'AVRAY
<https://cva.parisnanterre.fr>

• Contacts CFA

Conseiller formation :

Loubna CHIKRI
Tél : 06 07 61 56 27
loubna.chikri@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 06 07 53 68 87
hanane.aabou@cfa-union.org

Référent Handicap :

Anna TOTH
Tél : 06 07 58 01 14
anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION – 8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



Date de la formation :

Du lundi 04 septembre 2024 au 29 aout 2025

Date de la rentrée universitaire :

Lundi 02 septembre 2025

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un BTS (Aéronautique ex MEMA, MCI, Fluides) ou d'un DUT (GTE, MP, GIM, GMP, ...) d'une L2 validée, DEUST, L3 scientifiques, CPGE ou d'un titre admis en équivalence.

Admission sur dossier

➤ Objectifs de la formation :

Former des techniciens supérieurs spécialisés dans le dimensionnement, la fabrication et la maintenance des Propulseurs aéronautiques et Spatiaux.

La formation permet aux jeunes diplômés de s'insérer rapidement dans un milieu professionnel dont ils ont appris le langage, les règles, les exigences en matière de réglementation et de sécurité, des connaissances théoriques solides en énergétique, les outils, informatiques en particulier (ANSYS Fluent, COMSOL, Matlab,...).

➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique ou de l'électronique ainsi que l'architecture globale d'un aéronef pour expliquer qualitativement les phénomènes mis en jeu dans un système aéronautique et dans son environnement.
- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement d'équipements ou de procédés industriels.
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants.
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser la fabrication en termes de coûts délais- qualité-quantité-sécurité.

- Définir les techniques à utiliser et les outillages, déterminer les cadences et les flux de production.
- Diriger les travaux de réalisation de pièces et outillages métalliques et composites.
- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations.
- Définir les moyens de mesure et réaliser les essais, mesures de comportement des pièces, contrôles des structures.
- Mobiliser les notions de certification et de sécurité des aéronefs.
- Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

LP Moteurs aéronautiques et spatiaux

Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Acquérir la maîtrise d'un domaine	UE					19,5
UE Connaissances générales de l'aéronautique	UE					9
Anglais pour l'aéronautique	EC	7	7			1,5
Aérodynamique et mécanique du vol	EC	20	8			3
Technologie des aéronefs	EC	30				3
Exploitation aéronefs	EC	7	7			1,5
UE Dimensions de moteurs aéronautiques et spatiaux	UE					10,5
Combustion dans les moteurs - Environnement	EC	5	4	8		1,5
Matériaux, lubrification et motorisations thermique et électrique	EC	17	16	4		3
Moteurs fusées	EC	18	16			3
Thermopropulseurs	EC	12	12	4		3
UE Acquérir des compétences transversales	UE					10,5
UE Bases scientifiques - Outils de simulation et de calcul -Communication	UE					10,5
Calculs appliqués - CAO moteurs	EC	9	9	20		3
Mécanique des fluides et aérodynamique	EC	4	4	8		1,5
Transfert thermique - Optothermique	EC	14	10	20		4,5
Aérothermique	EC	9	8			1,5

Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE Acquérir la maîtrise d'un domaine	UE					7,5
UE Connaissances générales pour l'aéronautique	UE					3
Anglais pour l'aéronautique 2	EC	7	7			1,5
Entreprises aéronautiques	EC	10	9			1,5
UE Dimensionnement de moteurs aéronautiques et spatiaux	EC					4,5
Dimensionnement et adaptation de turbomachines	EC	12	8	20		4,5
UE Acquérir des compétences transversales	UE					7,5
UE Bases scientifiques - Outils de simulation et de calcul - Communication	UE					7,5
Communication	EC			6		1,5
Simulation Numérique en Energétique	EC	4	2	20		3
Essais, Mesures, Régulation	EC	12	12	4		3
UE Mener un projet tuteuré	UE					4,5
UE Projet tuteuré	UE					4,5
Projet tuteuré	EC			110		4,5
UE Se former en milieu professionnel	UE					10,5
UE Entreprise	UE					10,5
Rendre compte	EC					4,5
Expérience professionnelle	EC					6

➤ Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

L'évaluation des étudiants ou apprentis se fait par contrôle continu des connaissances.

Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières. Les étudiants ou alternants ont droit, à leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les huit jours ouvrables après la communication des résultats.

Attribution du Diplôme

La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

A chacune des deux sessions, le diplôme de licence professionnelle est décerné aux étudiants ou alternants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement affectées de leurs coefficients, y compris les unités d'enseignement constituées du projet tuteuré et du stage,
- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage affectés de leurs coefficients.

Obtention des unités d'enseignement et capitalisation

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Mentions

Les mentions concernent le diplôme de licence professionnelle et non les unités d'enseignement.

Les mentions sont les suivantes :

- **"Passable"** pour une moyenne générale sur l'ensemble des UE supérieure ou égale à 10/20,
- **"Assez bien"** pour une moyenne supérieure ou égale à 12/20,
- **"Bien"** pour une moyenne supérieure ou égale à 14/20,
- **"Très Bien"** pour une moyenne supérieure ou égale à 16/20.

➤ Durée de la formation

560 h /an

- Bloc de compétences :
https://site.cfa-union.org/mediatheque/fiche_cal2/LP_MAS.pdf
- Informations diverses :
Taux de réussite : 93%
Taux de rupture : 0%
Dispensé en présentiel sous contrôle continu

Programme simplifié de la formation

Connaissance générale de l'aéronautique	Anglais pour l'aéronautique Aérodynamique et mécanique du vol Technologies des aéronefs Entreprises aéronautiques	130 h
Bases scientifiques outils de simulation et de calculs - communication	Calculs appliquées - CAO moteurs Mécanique des fluides et aérodynamique Transfert thermique - Optothermique Aérothermique Simulation Numérique en Energétique Essais, Mesures, Régulation	160 h
Dimensionnement de moteurs aéronautiques et spatiaux	Combustion dans les moteurs - Environnement Matériaux, Lubrification et Motorisations thermique et électrique Moteurs fusées Thermopropulseurs Dimensionnement et Adaptation de turbomachines	160 h
Projet tuteuré	Sujet propre à l'aéronautique ou au spatial encadré par des PROFESSIONNELS du secteur : - Etude technique, Modélisation, Recherche personnelle-Bibliographie, Réalisation pratique, - Réalisation d'un poster et présentation - Rédaction d'un rapport de synthèse et soutenance en fin de projet	110 h
Activité en entreprise		
TOTAL		560 h

Calendrier de la formation Rentrée 2024-2025



Licences Pro AERO
aéronautiques et spatiales

IUT de Ville d'Avray Licences professionnelles EAS - MAS - SAS

Semaine	Lundi		Vendredi	Apprentis
36	02/09/2024	au	06/09/2024	Période en entreprise pour les apprentis ayant signé leur contrat 2 semaines en entreprise - Journée de rentrée le 02/09/2024
37	09/09/2024	au	13/09/2024	
38	16/09/2024	au	20/09/2024	Début des cours le 16 septembre 2024 5 semaines de cours à l'IUT
39	23/09/2024	au	27/09/2024	
40	30/09/2024	au	04/10/2024	
41	07/10/2024	au	11/10/2024	
42	14/10/2024	au	18/10/2024	
43	21/10/2024	au	25/10/2024	4 semaines en entreprise
44	28/10/2024	au	01/11/2024	
45	04/11/2024	au	08/11/2024	
46	11/11/2024	au	15/11/2024	5 semaines de cours à l'IUT
47	18/11/2024	au	22/11/2024	
48	25/11/2024	au	29/11/2024	
49	02/12/2024	au	06/12/2024	
50	09/12/2024	au	13/12/2024	
51	16/12/2024	au	20/12/2024	4 semaines en entreprise
52	23/12/2024	au	27/12/2024	
1	30/12/2024	au	03/01/2025	
2	06/01/2025	au	10/01/2025	4 semaines de cours à l'IUT
3	13/01/2025	au	17/01/2025	
4	20/01/2025	au	24/01/2025	
5	27/01/2025	au	31/01/2025	4 semaines en entreprise
6	03/02/2025	au	07/02/2025	
7	10/02/2025	au	14/02/2025	
8	17/02/2025	au	21/02/2025	4 semaines de cours à l'IUT
9	24/02/2025	au	28/02/2025	
10	03/03/2025	au	07/03/2025	
11	10/03/2025	au	14/03/2025	
12	17/03/2025	au	21/03/2025	
13	24/03/2025	au	28/03/2025	4 semaines en entreprise
14	31/03/2025	au	04/04/2025	
15	07/04/2025	au	11/04/2025	
16	14/04/2025	au	18/04/2025	Période en entreprise 21 semaines en entreprise <u>dont</u> une 1/2 journée pour la soutenance à l'IUT entre le 27/08/2025 et le 29/08/2025
17	21/04/2025	au	25/04/2025	
18	28/04/2025	au	02/05/2025	
19	05/05/2025	au	09/05/2025	
20	12/05/2025	au	16/05/2025	
21	19/05/2025	au	23/05/2025	
22	26/05/2025	au	30/05/2025	
23	02/06/2025	au	06/06/2025	
24	09/06/2025	au	13/06/2025	
25	16/06/2025	au	20/06/2025	
26	23/06/2025	au	27/06/2025	
27	30/06/2025	au	04/07/2025	
28	07/07/2025	au	11/07/2025	
29	14/07/2025	au	18/07/2025	
30	21/07/2025	au	25/07/2025	
31	28/07/2025	au	01/08/2025	
32	04/08/2025	au	08/08/2025	
33	11/08/2025	au	15/08/2025	
34	18/08/2025	au	22/08/2025	
35	25/08/2025	au	29/08/2025	

Périodes en entreprise	18 semaines de cours à l'IUT et 34 semaines en Entreprise
------------------------	---

Les moyens

➤ **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un enseignant associé (PAST). Elle est par ailleurs constituée de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.

Sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

Une salle informatique est mise à disposition des étudiants pour tout cours nécessitant l'usage des NTIC (e-commerce, intelligences économiques).

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30129****Intitulé**

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : industrie aéronautique (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux, Université de Bourgogne - Dijon, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université de Nantes, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Clermont Auvergne, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Aix-Marseille Université	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité**II (Nomenclature de 1969)****6 (Nomenclature Europe)****Convention(s) :****Code(s) NSF :**

253 Mécanique aéronautique et spatiale, 254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion), 255 Electricite, électronique

Formacode(s) :**Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis**

- Mise en œuvre de méthodes de conception et fabrication assistées par ordinateur, d'installation et de maintenance de produits, équipements et outillages aéronautiques
- Mise en œuvre des méthodes de gestion de projet technique et de gestion de production dans un objectif d'optimisation et d'amélioration des procédés
- Mise en œuvre de tests, essais et contrôles de structures et équipements aéronautiques
- Encadrement d'équipes d'opérateurs et de techniciens
- Assistance technique
 - Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique ou de l'électronique ainsi que l'architecture globale d'un aéronef pour expliquer qualitativement les phénomènes mis en jeu dans un système aéronautique et dans son environnement
 - Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement d'équipements ou de procédés industriels.
 - Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
 - Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser la fabrication en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité
 - Définir les techniques à utiliser et les outillages ; déterminer les cadences et les flux de production
 - Diriger les travaux de réalisation de pièces et outillages métalliques et composites
 - Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations
 - Définir les moyens de mesure et réaliser les essais, mesures de comportement des pièces, contrôles des structures
 - Mobiliser les notions de certification et de sécurité des aéronefs
 - Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées

dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C30.3 : construction aéronautique et spatiale
- C33.16 : réparation et maintenance d'aéronefs et engins spatiaux
- C33.2 : installation de machines et d'équipements industriels
 - Assistant technique essais au sol
- Assistant technique validation de système avionique
- Assistant technique radionavigation
- Assistant en maintenance aéronautique
- Technicien concepteur en avionique
- Coordinateur qualité aéronautique
- Assistant chef de projet en bureau d'études
- Assistant responsable production

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H2502 : Management et ingénierie de production

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30129 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30129 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30129 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30129 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30129 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30129 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique ou de l'électronique ainsi que l'architecture globale d'un aéronef pour expliquer qualitativement les phénomènes mis en jeu dans un système aéronautique et dans son environnement
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30129 - Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement, à la fabrication de produits ainsi qu'au bon fonctionnement d'équipements ou de procédés industriels. • Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants • Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser la fabrication en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité • Définir les techniques à utiliser et les outillages ; déterminer les cadences et les flux de production • Diriger les travaux de réalisation de pièces et outillages métalliques et composites • Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30129 - Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les moyens de mesure et réaliser les essais, mesures de comportement des pièces, contrôles des structures • Mobiliser les notions de certification et de sécurité des aéronefs
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 30129 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015

Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016

Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017

Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

-Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université de Nantes](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Jean-Jaures - Toulouse 2](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)

[Aix-Marseille Université](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :